

SPATIALITÉS ET MODERNITÉ :

LIEUX, MILIEUX ET TERRITOIRES

Pau, 13 et 14 octobre 2011



Laboratoire SET - Société Environnement Territoire
UMR 5603 CNRS & Université de Pau et des Pays de l'Adour
IRSAM - Domaine universitaire - 64000 PAU
<http://set.univ-pau.fr>

La notion de postmodernité est historiquement apparue pour exprimer l'essoufflement d'une vision triomphante de la modernité : celle qui, s'appuyant sur les découvertes scientifiques et les applications technologiques, devait conduire à un monde meilleur et maîtrisé et dont le destin s'appelait progrès. Cet élan, qui a majoritairement animé nos sociétés pendant au moins deux siècles, bute depuis plus de trente ans contre les effets non désirés du développement, est confronté aux apories de certains taux de croissance et se heurte aux dégâts du progrès. D'où l'idée, défendue par certains, de la fin du cycle qui associait la rationalisation du monde et l'instrumentalisation du réel avec le progrès. Mais plutôt que d'adhérer à l'hypothèse d'une postmodernité qui n'est qu'une façon négative de définir le présent, on peut poser la question des formes que prend la modernité dès lors que celle-ci est questionnée dans ses limites, et garder l'idée de crise pour qualifier l'état de son acception réduite au modernisme. Reste alors l'immense travail de cerner une modernité désormais critique avec elle-même (réflexivité), approfondie (hypermodernité) et plurielle (dans ses formes).

La place occupée par la recherche paloise dans le renouveau de la géographie dès les années 1980 a situé le laboratoire dans les débats sur les concepts permettant de saisir les spatialités liées aux transformations de la modernité. Sous l'impulsion de Xavier PIOLLE, cette réflexion a très tôt conduit le SET à se positionner dans la discussion autour de la remise en question du caractère paradigmatique de la notion de territoire. Ainsi, l'intégration d'une préoccupation épistémologique a permis de renforcer la dimension réflexive sur les conditions de production de la recherche, notamment dans les champs de l'aménagement, du développement territorial et de l'environnement.

OBJECTIF DU COLLOQUE

À l'occasion du trentième anniversaire de la fondation du SET, celui-ci invite les chercheurs à faire le point sur les figures utilisées pour saisir les spatialités liées au devenir de la modernité. Nous proposons pour ce colloque de mener une réflexion sur les transformations des rapports humains à l'espace et aux lieux, qui soit en mesure de montrer comment, dans différents champs qui intéressent la géographie et plus largement les sciences sociales, la modernité se réinvente.

CINQ THÉMATIQUES

Les débats se concentreront sur cinq entrées lors de tables rondes :

1. La géographie face aux transformations de la modernité
2. La production de l'environnement : les avatars du développement durable
3. Les constructions territoriales du politique : intercommunalité et interterritorialité
4. Du terrain à l'écriture : le sujet géographe
5. Technologies de communication et hypermodernité : pratiques inédites de l'espace et des lieux

PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS et DÉROULEMENT DU COLLOQUE

Les interventions de la première table ronde seront confiées à des personnalités invitées, et se tiendront en début et en fin de colloque.

Les quatre autres tables rondes se tiendront, quant à elles, en parallèle. Les contributeurs sont invités à répondre à l'appel à contribution thématique de leur choix avant le 14 juillet 2011 sous forme de textes courts (15 000 signes). Les textes sélectionnés seront tous publiés dans les actes du colloque. Au cours des tables rondes, il n'y aura pas de présentation individuelle classique des communications ; des synthèses préliminaires seront fournies par les responsables des tables rondes et complétées ensuite par les auteurs, avant d'ouvrir les débats. Ces présentations synthétiques feront ressortir les lignes de force des débats, qui seront poursuivis par la salle.

Les frais d'inscription (qui comprennent les repas de midi et les actes du colloque) sont fixés à 120 € (pour les étudiants : 60 €). Inscription et frais supplémentaires pour la soirée du 13 octobre.

CALENDRIER

- 14 juillet 2011 Date limite d'envoi des propositions (textes de 15000 signes) à l'adresse suivante : set@univ-pau.fr
- Été 2011 Examen des propositions par le comité scientifique
- 1^{er} septembre 2011 Annonce des contributions retenues
- 15 septembre 2011 Date limite d'envoi des textes définitifs
- 21 septembre 2011 Publication du programme du colloque
- 13-14 octobre 2011 Tenue du colloque au Palais Beaumont, à Pau
- Fin 2011 Publication des actes du colloque



COMITÉS

Le comité scientifique comprend l'ensemble des membres du laboratoire SET.

Le comité d'organisation est plus particulièrement composé des personnes suivantes :

- Xavier ARNAULD DE SARTRE
- Vincent BERDOULAY
- Gaëlle DELETRAZ
- Francis JAUREGUIBERRY
- Nicole LOMPRES
- Sylvain MARTY
- Jean-Baptiste MAUDET
- Julien REBOTIER
- Emilie RONFLARD
- François SALDAQUI
- Frédéric TESSON

PERSONNALITÉS INVITÉES

Un certain nombre de personnalités venues du monde de la recherche ont été invitées pour alimenter et animer les débats. Parmi elles, les personnes suivantes ont d'ores et déjà confirmé leur venue :

- Jean-Paul AMAT, Professeur des universités, Université de Paris IV – Sorbonne
- Michel BUSSI, Professeur des universités, Université de Rouen
- Nadine CATTAN, Directrice de recherche CNRS, UMR Géographie-cités Institution
- Paul CLAVAL, Professeur émérite à l'Université de Paris IV – Sorbonne
- Guy DI MEO, Professeur des universités, Université de Bordeaux III
- Armand FREMONT, Professeur émérite à l'Université de Caen Basse-Normandie
- Josefina GOMEZ MENDOZA, Professeur à l'Université Autonome de Madrid
- Jacques LEVY, Professeur, École polytechnique fédérale de Lausanne
- Michel LUSSAULT, Professeur des universités, ENS de Lyon
- Xavier PIOLLE, Directeur de recherche émérite au CNRS
- Olivier SOUBEYRAN, Professeur des universités, Institut de Géographie Alpine, Grenoble



TABLE RONDE 1

La géographie face aux transformations de la modernité

Cette table ronde se fera en plusieurs parties, qui se tiendront en début et fin de colloque. Il s'agira de mettre en perspective la thématique de l'ensemble du colloque. À la différence des autres tables rondes, celle-ci sera organisée autour de conférenciers invités.

TABLE RONDE 2

La production de l'environnement : les avatars du développement durable

La ville où doit se tenir le prochain Sommet de la terre en 2012 est hautement symbolique : Rio de Janeiro, là où le développement durable a été consacré comme paradigme appelé à encadrer les politiques publiques. Comment ne pas prendre ce symbole comme un retour réflexif sur la notion de développement durable vingt ans après sa reconnaissance officielle ?

« Rio 1992 » aurait pu être l'aboutissement du parcours, sinueux, de cette notion dont les bases, en particulier scientifiques, ont été posées dans les années 1970 et qui a pris sa forme diplomatiquement acceptable dans les années 1980. Pourtant, en dépit du succès planétaire du Sommet de 1992, le développement durable a failli ne pas passer le cap des années 1990. L'épreuve de son application a rendu évidentes les contradictions entre le discours et les contraintes liées à la mise en œuvre combinée de trois registres (société, environnement, économie) aux tenants (échelles, temporalités et enjeux) différents. De ce fait, les années 2000, qui ont suivi le sommet en demi-teinte de Johannesburg, ont été celles de la recherche d'outils (techniques, normes ou concepts) destinés à appliquer les grands principes du développement durable : politiques territoriales, aires protégées, normes de production, rémunération des services environnementaux, recours au local, etc., les tentatives de mise en œuvre du développement durable ont fleuri au cours de la dernière décennie.

L'opérationnalisation du développement durable observée ces dix dernières années met ce grand récit à visée universaliste, propre à un régime de modernité, à l'épreuve du terrain et de l'application. C'est à l'aune des contradictions de la modernité qu'elle porte et des opportunités qu'elle offre qu'il faut interroger la notion. Que révèlent les évolutions contemporaines du développement durable sur le grand récit social, la conception de l'environnement humanisé, les modalités de peuplement ? À travers l'examen conceptuel, critique ou pratique des applications récentes du développement durable, à quels grands défis les géographes peuvent-ils répondre ? Comment faire émerger la pluralité des acteurs et de leurs rationalités, des enjeux, des tensions et des rapports de force qui caractérisent les lieux et les sociétés ? Quels sont les usages, les détournements ou les fenêtres d'opportunités qui permettent l'émergence de discours ou d'actions ?

Pour y répondre, trois grandes pistes de réflexion sont proposées, en lien avec 1- les dispositifs et les normes inventées par les organismes internationaux ainsi que 2- les formes d'inventions locales du développement durable, ce qui nous amènera 3- à questionner la dimension politique de l'environnement que le développement durable met en lumière.

1- Le passage du registre du discours aux modalités de sa mise en pratique requiert une étape intermédiaire de formalisation, de normalisation et d'élaboration de dispositifs réglementaires ou d'outils pour encadrer l'action. C'est ce dont témoignent les années 2000. Après les initiatives des années 1990, sous la forme de contrats (différents types « d'agendas » et autres déclarations d'intentions), des outils économiquement incitatifs (services écosystémiques, marché des droits à polluer...) viennent compléter la gamme des outils réglementaires (relatifs aux aires protégées, aux zonages urbains, etc.). Leur élaboration, les principes sur lesquels ils reposent et les termes de leur mise en application placent l'environnement au cœur d'enjeux sociaux qu'il convient d'identifier. Comment la géographie peut-elle éclairer ces tensions ? Quels principes et quelles conceptions de quelles ressources conditionnent l'élaboration de ces outils ? Qu'apporte la mondialisation de l'environnement aux disparités existantes (en termes d'échelles, de richesses, de rapports Nord-Sud, etc.) ?

2- L'épreuve du terrain permet aux géographes d'asseoir leurs commentaires sur la mise en œuvre, la mise en question ou la critique radicale des dispositifs et outils élaborés. Comment, par l'application d'instruments préconisés ou d'initiatives locales et ascendantes, les tentatives d'opérationnalisation permettent-elles de repérer les dimensions contingentes, en lien avec un espace, un moment, un groupe social ? La mise en pratique de ces préceptes généraux qui se traduisent localement (filères alimentaires courtes, ménagement local de ressources naturelles, systèmes de transports alternatifs ou de recyclage des produits usagés) est révélatrice de logiques d'actions à interroger. En réarticulant ces pratiques aux questionnements de fond sur la durabilité, comment la géographie peut-elle contribuer à ré-encadrer les pratiques de terrains dans le débat de société dans lequel le développement durable s'inscrit plus largement ?

3- La montée en puissance d'une conscience écologique et la consolidation du développement durable comme leviers d'initiatives multiples à plusieurs échelles (points 1 et 2) ont accompagné la reconnaissance de la dimension politique de l'environnement. Sans nier la nécessité des lois physiques, on ne peut les distinguer des dynamiques sociales et intérêts divers, propres à un contexte, qui les hiérarchisent, les signifient ou les influencent. Alors qu'elle a pour mandat de considérer conjointement les logiques sociales et naturelles, comment la géographie se place-t-elle autour de l'environnement comme objet de recherche partagé par bien d'autres disciplines et dont la dimension politique, aujourd'hui reconnue, est devenue irréductible ? S'agit-il de « mieux » connaître la complexité des logiques socio écologiques pour « mieux » débattre ? De souligner les relations, les domaines (et même les moments) cruciaux dans la production des problèmes environnementaux identifiés ? De tracer les perspectives d'action dans des conditions particulières ? La géographie doit-elle insister sur la nécessité de l'environnement, ou s'attacher à rendre compte des logiques sociales ? Peut-elle concilier ces deux voies, et dans quel but ?

C'est donc au travers des trois pistes de réflexion proposées et par une pratique de géographes que l'on souhaite interroger les évolutions de la notion de développement durable en tant que grand discours social, politique et culturel, et par là contribuer à la mise en débat de principes unanimes qui sous-tendent et légitiment l'action.

TABLE RONDE 3

Intercommunalité et interterritorialités : comment les constructions territoriales du politique interrogent le concept de territoire ?

Comment revisiter les grandes problématiques du SET sans faire un détour par un questionnement du concept de territoire. Nous avons souhaité organiser une série de tables rondes sur les dynamiques territoriales et leur questionnement en insistant sur la dimension réflexive de la recherche en aménagement. Pour ce faire, nous proposons d'entrer par les questions intercommunales et interterritoriales qui constituent aujourd'hui des terrains privilégiés du laboratoire. Cette dimension se situe également dans droite ligne de la création de la fédération de recherche « collectivités locales et territoire » au sein de laquelle le SET collabore avec des juristes, des économistes et des gestionnaires.

L'intercommunalité dite « de projet », mise en œuvre par la loi ATR de 1992, semblait pouvoir s'appuyer sur des ressorts nouveaux et s'ériger en outil efficace et évolutif, capable de s'adapter aux mouvements d'une société de plus en plus mobile et quitter le champ incertain de la reconstruction en légitimité de territoires hérités. À côté des EPCI, de nouvelles formes de coopérations suggérant de nouveaux types de gouvernance (Réseaux de villes, SCOT, pôles métropolitains, etc.) ont revendiqué un certain détachement vis-à-vis de l'héritage institutionnel. Pourtant, force est de constater aussi que la majorité des territoires « fabriqués » par les EPCI n'autorisent pas le renouvellement des clés de lecture du rapport à l'espace de l'acteur public. D'un côté, la mise en scène d'un passé recomposé, d'une unité géographique, culturelle et sociale virtuelle, structure les grands discours politiques des alliances territoriales. De l'autre, de nombreuses structures se construisent sur des alliances politiques, au mieux solidaires, au pire défensives. Ces deux pôles peuvent d'ailleurs se combiner dans le discours politique.

Comment l'intercommunalité et sa rationalisation en marche interpellent les constructions territoriales héritées et les territoires vécus, longtemps considérés comme immuables ? Ce type de questionnement permet, en entrant par l'intercommunalité, de revisiter le concept de territoire, tiraillé entre une acception issue du champ de la géographie sociale qui convoque « l'espace vécu » et une définition plus juridique et politique qui semble s'imposer dès lors que l'on évoque les structures. Ces deux polarités peuvent parfois se retrouver dans la volonté politique de faire correspondre une réalité vécue, souvent virtuelle, à la structure fabriquée. Ainsi, il semble pertinent de se demander dans quelle mesure l'intercommunalité construit des territoires ? Et surtout quels types de territoires construit-elle ? Au-delà de la construction d'un périmètre, n'est-elle pas aussi, de façon plus pragmatique, un outil de rationalisation des solidarités locales préexistantes entre les acteurs ?

Nous souhaitons solliciter la communauté scientifique pour relancer le débat récurrent mais jamais soldé, sur l'efficacité du concept de territoire pour aborder la question intercommunale et plus largement celle des alliances territoriales politiques. Nous voulons faire porter la discussion sur les hypothèses perpendiculaires à cette approche territoriale dominante, notamment sur les tendances réticulaires manifestées par certaines structururations spatiales nouvelles, sur les risques encourus par le « tout territoire », sur les innovations à l'œuvre en termes d'aménagement, d'animation et de gouvernance en réponse à notre société hypermoderne, mais aussi sur les nouvelles thématiques (tourisme, sports de nature, etc.) porteuses de coopérations potentielles et structurantes dans le cadre du développement territorial ou encore sur les nouvelles tendances qui influencent la rationalisation en marche. Les communications devront faire état de positionnements scientifiques dans ce domaine en proposant des lectures innovantes de ces mouvements « interterritoriaux ». Elles devront également, pour renvoyer à l'histoire que nous essayons de mettre en scène ici, s'interroger sur les conditions de la production du savoir savant en questionnant le lien avec le monde de l'action.

TABLE RONDE 4

Du terrain à l'écriture :
le sujet géographe

Le SET, en cohérence avec ses réflexions portant sur la modernité plurielle et les enjeux épistémologiques de la figure du sujet en géographie, souhaite consacrer une table ronde aux problèmes posés par l'articulation entre expérience du terrain et écriture scientifique. L'affirmation d'une pensée réflexive sur les pratiques scientifiques a progressivement confirmé que le terrain est toujours, dans une certaine mesure, une expérience intersubjective située et évolutive, dont le déroulement est en partie imprévisible, plutôt que le champ d'application prédéfini d'une méthode d'objectivation. De même, l'écriture géographique, en dépit des normes discursives de l'énonciation scientifique, semble toujours être une expérimentation subjective et fragile visant à trouver les meilleures solutions pour dire le monde... et essayer d'être entendue par ses pairs. Pourtant, malgré des questionnements épistémologiques opportuns enchâssés dans les débats ouverts par la crise de la modernité et malgré une diversification indéniable des approches, les modes de restitution de cette double épreuve du sujet-géographe, homme de terrain et écrivain (-ant), restent problématiques au regard de certaines injonctions scientifiques actuelles qui semblent renforcer les régimes d'autorité classificatoire et hiérarchique du modernisme. De cet écart latent (et peut-être grandissant) entre la façon de chercher et celle de montrer ce que l'on a trouvé naissent des innovations et des stratégies discursives que nous aimerions questionner. Comment ne pas passer sous silence un pan entier du bricolage expérimental du terrain et de l'écriture, tout en reconstruisant l'ordre et les garanties de la validation scientifique (hypothèse, méthodologie, protocole, vérification, bibliographie, intertextualité) ? Et comment procéder pédagogiquement pour ne pas soustraire ce bricolage à la transmission des savoirs ? Quels sont aujourd'hui les espaces, les supports et les genres qui nous autorisent ou nous encouragent à dévoiler les incessants va-et-vient reliant l'itinérance du terrain, le cheminement de la réflexion et le fil de l'écriture ? De quelle façon la dramaturgie du terrain et de l'écriture fait-elle et a-t-elle fait évoluer les cadres normatifs du discours scientifique ? Comment articuler ou intégrer le narratif et la description qui sont autant présents dans l'expérience de terrain que dans celle de l'écriture ? Jusqu'à quel point, en intégrant une partie des réajustements épistémologiques dont il est question, acceptons-nous de mettre en scène plus ou moins subtilement la subjectivité d'un sujet-géographe, acteur, penseur et écrivain de la recherche ?

TABLE RONDE 5

Technologies de communication et hypermodernité : pratiques inédites de l'espace et des lieux

La désormais possibilité de constamment savoir où l'on se trouve géographiquement, de pouvoir immédiatement se situer sur un plan affiché par son smartphone, de rentrer donc dans un monde où se perdre devient de plus en plus un acte volontaire, ouvre de nouveaux rapports à l'espace. De la même façon, le fait de pouvoir connaître en temps réel la localisation géographique de ses amis, d'être informé des services disponibles dans un rayon de 200 mètres et de « sous-titrer » la réalité physique par une multitude d'informations, conduit à une autre façon de vivre les lieux.

Cette nouvelle expérience de l'espace et des lieux, superposant réel physique, réalité augmentée et virtualité informative, introduit à un monde plus pratique, plus fluide, mieux informé et sans doute plus dense. Mais elle pose aussi des problèmes inédits, essentiellement en terme de choix.

Le choix entre plusieurs scénarios de déplacements, de rencontres, d'emploi du temps ou d'opportunités à saisir constitue l'essentiel de cette nouvelle expérience et relève avant tout d'une logique d'action que l'on pourrait qualifier d'utilitariste. Le type d'action qui s'en rapproche le mieux est le zapping : il s'agit de se mettre en situation de commuter rapidement entre différents lieux en fonction des informations que l'on recueille en temps réel sur les activités (plus ou moins rentables, denses, intéressantes ou intenses) qui s'y déroulent.

Mais un autre type de choix, beaucoup moins visible mais non moins important, est en train d'apparaître : celui qui vise à préserver un rapport exclusif aux lieux et à ceux qui s'y trouvent, et à ne pas perdre ses propres repères au non d'une mise en concurrence généralisée. Ce choix renvoie à la capacité d'accepter d'être entièrement là où l'on se trouve, « tout à son interlocuteur » sans risquer d'être interrompu par un appel téléphonique, « pleinement au monde » dans les lieux fréquentés sans que des informations virtuelles ne s'y superposent, c'est à dire, finalement, à l'aptitude de faire le deuil de l'advenance, de l'opportunité et du potentiel au profit de l'étant. Le type d'action qui relève de ce choix est la déconnexion, presque toujours partielle et éphémère mais volontaire, aux technologies de communication.

Les contributions attendues pourront porter sur la description concrète de ces nouvelles expériences de l'espace et des lieux, sur l'étude des logiques d'action qui les alimentent, sur les perspectives qu'elles ouvrent en termes cognitifs, relationnels et existentiels, sur les problèmes qu'elles suscitent en terme de nouvelles inégalités, de surveillance, de *privacy* et de citoyenneté, ou sur les perspectives théoriques qu'elles ouvrent au sein des disciplines géographique et sociologique à propos de l'hypermodernité.